



Ambassade de France aux Pays Bas
Service économique régional de La Haye

DOSSIER

LES PAYS-BAS, PRECURSEUR NUMERIQUE ENTRE OPPORTUNITES ET REVEIL STRATEGIQUE

5%	du PIB néerlandais attribué au secteur des (N)TICs (2018)	77 000 entreprises dans le secteur des (N)TICs
	croissance de l'économie numérique en moyenne par an, entre 2018 et 2025.	Jusqu'à 30% de la valeur ajoutée aux Pays-Bas liée à l'économie numérique
	de la main d'œuvre néerlandaise travaille dans les métiers du numérique (2019).	26,5% de la main d'œuvre utilise les (N)TICs pour >50% du temps de travail.

	Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI)	4^{ème}
	Indice de numérisation (BEI)	2^{ème}

	Haut débit fixe couvre 99,5% des foyers Couverture 4G à 99%
	79% des néerlandais disposent de compétences informatiques de base
	50% des néerlandais disposent de compétences informatiques avancées
	3 néerlandais sur 5 utilisent des plateformes numériques (2019)
	41 plateformes comptent plus d'1 Mln d'utilisateurs néerlandais réguliers
84-96% des consommateurs néerlandais ont recours au e-commerce (2019)	

De grands succès industriels	Implantation de géants du numérique

INTRODUCTION

L'économie numérique néerlandaise est mature et contribue de manière significative à la prospérité du pays. Bien qu'il ne soit pas possible, du fait de son imbrication dans l'économie conventionnelle, d'identifier la contribution globale de l'économie numérique à la prospérité du pays et à sa balance commerciale, il existe aux Pays-Bas **un consensus autour de l'aspect stratégique que recèle l'économie numérique.** Selon plusieurs méthodes de calcul, l'économie numérique pourrait représenter entre 10 et 15% du PIB et 25 à 30% de la valeur ajoutée générée aux Pays-Bas. A lui seul le secteur des nouvelles TICs représente 5% du PIB et 77 000 entreprises qui emploient près de 500 000 personnes.

Le numérique joue un rôle central dans l'économie et l'organisation de la société néerlandaise. Les Pays-Bas comptent parmi les champions européens en matière de transition numérique de leur économie, de l'administration et de leur société. Ils jouissent en effet d'une bonne connectivité numérique et d'une forte appropriation des technologies numériques par les ménages et les entreprises. Cette digitalisation du pays a contribué à une meilleure résilience jusqu'à présent face aux contraintes imposées par la crise Covid. Leur économie numérique est dynamique, et représente un marché-cible pour les modèles disruptifs, **tels que l'économie des plateformes** : les plateformes néerlandaises dominent le marché domestique et s'exportent facilement à l'international. **L'activité de stockage de données** informatiques est également un secteur dynamique favorisé par le développement récent d'énergies vertes sur le territoire. **L'émergence de champions nationaux et la présence d'acteurs étrangers** contribuent au développement et au prestige de l'écosystème numérique néerlandais et confèrent aux Pays-Bas un « avantage du précurseur », que le pays a su mettre à profit.

Celle-ci bénéficie désormais de la part du gouvernement, d'un traitement similaire aux autres secteurs et infrastructures vitales : port de Rotterdam, aéroport de Schiphol, bassin industriel d'Eindhoven, Le numérique représente en outre **un facteur d'attractivité** pour le pays **et l'un des déterminants de sa compétitivité.** Les performances des Pays-Bas en matière d'économie numérique sont à cet égard reconnues dans les classements internationaux.

Cet écosystème engendre **toutefois des défis sociaux et environnementaux** : la présence de nombreux *datacenters* aux Pays-Bas constitue un enjeu environnemental (dégradation du paysage, consommation d'énergie et de terres agricoles) et l'essor de l'économie numérique concourt également à favoriser une catégorie de travailleurs « précarisés ». Certains observateurs mentionnent le risque d'une « amazonification » de l'économie en sortie de crise.

L'économie numérique constitue de manière croissante **une question stratégique et de souveraineté.** Malgré la tradition libérale du pays, des sujets tels que la régulation des plateformes, la protection des données et des personnes (consommateurs, emplois), surgissent dans le débat public ; l'État néerlandais a par ailleurs montré qu'il était capable d'intervenir pour protéger la souveraineté de son économie numérique.

SOMMAIRE

Le présent dossier dresse un panorama des enjeux de l'économie numérique aux Pays-Bas. Il développe les points suivants :

- **L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AUX PAYS-BAS : REALITÉS ET ENJEUX** P. 4
- **REGULATION ET DEFENSE D'UNE AUTONOMIE STRATEGIQUE, UNE PLACE CROISSANTE DANS LA STRATEGIE NUMERIQUE NEERLANDAISE** P. 7
- **SUCCEs DES PLATEFORMES NUMERIQUES ET ENJEUX DE REGULATION** P. 9

L'économie numérique aux Pays-Bas, réalités et enjeux

L'économie des TIC représente près de 5% du PIB des Pays-Bas (2019) et participe pour un quart à la croissance de l'économie néerlandaise...

[Les performances des Pays-Bas en matière d'économie numérique sont reconnues dans la plupart des classements de référence.](#) Ils occupent la **4^{ème} place au classement 2020 relatif à l'économie et à la société numériques de l'Union européenne (DESI)**, après la Scandinavie, et la 2^{ème} place du classement de la Banque Européenne d'Investissement, relatif à transition numérique dans l'UE. Cette performance s'adosse notamment au succès de la numérisation des services publics, de l'e-santé et dans les secteurs dynamiques du développement de logiciels, des plateformes numériques et de l'e-commerce. Toutefois, en raison de l'imbrication de l'économie numérique dans les différents secteurs d'activité, il demeure difficile de définir avec précision les contours de l'économie numérique, et de son poids. Selon plusieurs méthodes de calcul, l'économie numérique dans son ensemble, pourrait représenter environ 10 à 15% du PIB et 25 à 30% de la valeur ajoutée générée aux Pays-Bas.

[Le secteur des TICs a connu une croissance de 5,2% en 2018, contre 2,3% pour l'économie néerlandaise, selon CBS.](#) Le secteur se compose de 3 sous-secteurs : fabrication d'équipements, services et développement, vente en gros). Il compte 77 000 entreprises. Par ailleurs, environ 5% de la population active néerlandaise travaille dans un métier du numérique (2019) : il existe 477 000 emplois de spécialistes du numérique, dont 60% de professionnels des TICs. Par ailleurs, un rapport commandé par des acteurs néerlandais de l'économie numérique, détermine ses contours en ajoutant aux NTICs, les services et contenus digitaux et web, l'e-commerce, ou encore l'hébergement de données. Selon cette approche, celle-ci pourrait représenter 242 Mds EUR (1/3 de la valeur ajoutée générée aux Pays-Bas en 2019).

Croissance annuelle moyenne estimée (2018-2025) <i>Estimations sur la base des données pré-COVID19</i>	
PIB Néerlandais	1,7 %
Secteur des (N)TICs néerlandais <i>dont Hardware, software, services technologiques, télécommunications</i>	2,7 %
« Secteur numérique » néerlandais <i>(N)TICs, services web / e-commerce, hébergement, contenus et services num.</i>	4,2 %

Sources : rapport « [le futur de l'économie numérique \[aux Pays-Bas\]](#) », mars 2020.
Données issues de CBS, CPB et The METIS Files.

...elle est l'un des déterminants de la compétitivité néerlandaise

[La bonne connectivité des Pays-Bas concourt à la prospérité de son économie numérique.](#) Les Pays-Bas tirent profit de la présence du **point d'échange internet AMS-IX** (3^{ème} mondial), qui a permis au pays de devenir le **1^{er} « hub » de données en Europe** : 30% des *datacenters* de l'UE sont aux Pays-Bas. La couverture en **haut débit ultra rapide est terminée** et les Pays-Bas sont en tête pour l'accès au réseau de nouvelle génération (NGA). Concernant **la 5G**, le gouvernement prévoit activement son déploiement : les premières bandes de fréquence 5G ayant été attribuées en juin 2020.

[Le contexte néerlandais est marqué par une forte appropriation des technologies numériques par les ménages et les entreprises.](#) Au niveau des ménages, le haut débit fixe couvre 99,5% des foyers, **88% des Néerlandais utilisent l'Internet quotidiennement**, selon [CBS](#), et **50% de la population active dispose d'un niveau avancé de compétences numériques** (contre 31% en France et 33% dans l'UE en moyenne), selon [Eurostat](#). En outre, 96% des consommateurs ont eu recours au commerce en ligne en 2019, selon Thuiswinkel Waarborg, et **3 Néerlandais sur 5 sont clients de plateformes** numériques. Les entreprises néerlandaises ont également adopté des stratégies ambitieuses guidant la transition numérique de plusieurs secteurs clés de l'économie, en particulier la **distribution (e-commerce)**, les transports et la santé. L'adoption du **modèle des plateformes** par de nombreuses entreprises en restructuration et plus généralement, des outils numériques en tant qu'atout de compétitivité par les entreprises, sont en outre à relever. À titre d'exemple, 19% des entreprises néerlandaises ont recours à l'analyse des Big Data en 2019, un record en Europe.

Un écosystème numérique dynamique a su se développer en tirant profit des atouts du tissu industriel néerlandais.

[L'industrie « hardware » néerlandaise, héritée des succès du bassin industriel d'Eindhoven, notamment autour de la constellation Philips, a forgé le paysage numérique aux Pays-Bas.](#) Elle est aujourd'hui présente sur tout le territoire (Rotterdam-La Haye, Overijssel, Utrecht), mais elle demeure dominée par les géants **ASML** et **NXP** autour d'Eindhoven. De jeunes entreprises telles que FairPhone ainsi que des startups d'informatique **quantique**, émergent également.

[Les hubs « software » néerlandais d'Amsterdam et Utrecht, ont permis de placer les Pays-Bas sur la carte mondiale des pôles d'excellence en matière de logiciels.](#) Des entreprises néerlandaises ont acquis une renommée mondiale, tel que **Booking, Adyen, Takeaway, TomTom**, et plus récemment **Mollie, Elastic** et **WeTransfer**. En outre, selon une [étude sur l'impact d'Apple](#) sur l'économie et l'emploi en Europe, **les Pays-Bas disposent de la plus importante concentration d'emplois dans le secteur du développement d'applications en Europe** (4^e en valeur absolue, après le R-U, l'Allemagne et la France) : 2% de la main-d'œuvre néerlandaise travaille au développement d'applications liées à l'écosystème Apple (soit 167 000 emplois aux Pays-Bas, contre 220 000 emplois France). La métropole d'Amsterdam concentre à elle seule plus de 77 000 emplois dans la Tech ([14% de l'emploi](#) de la métropole).

[Les Pays-Bas ont en outre su attirer des champions étrangers, qui contribuent au développement et au prestige de l'écosystème numérique néerlandais.](#) Plusieurs géants du numérique disposent de leurs **sièges régionaux et centres de R&D aux Pays-Bas** : Uber, Netflix et Bird ont choisi Amsterdam pour leurs opérations EMEA ; IBM (4 000 employés), Google (deux *datacenters*), Microsoft et Cisco (1 000 employés), le Chinois Huawei, les Japonais NTT, Hitachi, Taiwanais Asus, Hitachi, y ont par ailleurs des centres de R&D. Les investisseurs Tech sont également présents : le Sud-Africain Prosus-Naspers ou encore le Japonais MUFG.

[L'activité de stockage de données informatiques \(datacenters\) est un secteur dynamique favorisé par le développement récent des énergies vertes.](#) Avec 6 000 équipements, dont 189 en « multi-entités » et deux massifs (plus de 100 000 m² de surface utile), il est estimé que cette activité contribue à hauteur de **1,5 Mds € au PIB et génère 10 000 emplois**. Sa

croissance significative (+10% / an) semble favorisée par les projets d'énergies renouvelables, les exploitants de **datacenters étant sensibles à l'impact climatique** de leur activité.

Cet écosystème se trouve toutefois confronté à des défis sociaux, environnementaux, trouvant un écho croissant dans le débat public.

[La présence de nombreux datacenters aux Pays-Bas constitue un enjeu environnemental](#). Sont pointées du doigt la dégradation du paysage qu'ils occasionnent et leur **consommation d'espaces agricoles et en énergie**. Dans ce contexte, les projets de nouveaux *datacenters*, en particulier dans les zones agricoles (Nord du Flevoland, Zélande, ...), créent des **tensions**. Ainsi, la métropole d'Amsterdam (70% des *datacenters* du pays) avait instauré un moratoire sur de nouvelles infrastructures sur son territoire en 2019, lequel a été levé en juillet 2020 suite à la signature d'un accord avec le secteur fixant des conditions strictes à tout nouveau développement, et un plafonnement de la consommation spatiale et en énergie en 2030. Alors que l'autorisation de ces infrastructures relève de l'échelon local, le Parlement a adopté mi-octobre 2020 une motion demandant au gouvernement d'établir un état des lieux de la consommation énergétique des *datacenters* du pays, laissant présager un possible encadrement par l'État de leur implantation.

[L'essor de l'économie numérique concourt également à favoriser une économie « précarisée »](#). **D'une part, le développement d'une économie « uberisée »** (gig-economy, kluseconomie), bien qu'il soit marginal (34 000 travailleurs en 2019, selon [SEO](#)), fait l'objet de l'attention du législateur et des syndicats. Dans un [rapport d'octobre 2020](#), le Conseil Économique et Social (SER) identifie deux risques majeurs : (i) la **vulnérabilité des travailleurs** indépendants (ZZP'ers), dépendants des conditions de travail et de rémunération imposées, et (ii) la dépendance de ces travailleurs aux **décisions algorithmiques** d'attribution des tâches. Il convient toutefois de souligner qu'il existe peu d'opposition à ce type de relation de travail dans le débat public néerlandais. D'autre part, **l'économie numérique, en particulier de l'e-commerce, participe à l'emploi de travailleurs étrangers détachés** ; dans le cadre de la crise sanitaire, leurs conditions de travail (souvent détachés d'Europe centrale et orientale), a été épinglée par la presse et fait l'objet d'un débat politique d'ampleur inédite.

L'émergence de champions nationaux et la présence d'acteurs étrangers confère aux Pays-Bas un « avantage du précurseur », que le pays a su mettre à profit. Aujourd'hui, l'économie numérique néerlandaise est mature et contribue de manière significative à l'économie. Son développement va toutefois de pair avec l'émergence d'enjeux sociaux et environnementaux. Par ailleurs, bien qu'il ne soit pas possible, du fait de son imbrication dans l'économie conventionnelle, d'identifier la contribution globale de l'économie numérique à la prospérité du pays et à sa balance commerciale, il convient d'observer qu'il existe un consensus autour de l'aspect stratégique de l'économie numérique. Celle-ci bénéficie désormais d'un traitement similaire aux autres secteurs et infrastructures vitales. L'Etat néerlandais a montré qu'il était capable d'intervenir pour protéger la souveraineté de son économie numérique.

Régulation et défense d'une autonomie stratégique : une place croissante dans la stratégie numérique néerlandaise

Conscient des atouts du pays, le gouvernement déploie des efforts importants pour promouvoir le développement d'un écosystème numérique compétitif.

[Le gouvernement néerlandais ambitionne, d'ici 2021, de doter les Pays-Bas de l'économie numérique la plus flexible et innovante avec la connectivité la plus performante en Europe.](#) Il a pour cela élaboré en juin 2018 une stratégie dédiée visant en premier lieu à rattraper le **retard pris par les Pays-Bas en matière d'intelligence artificielle** (IA), ce qui a donné lieu en 2019 à un plan d'action stratégique pour l'IA. Ce plan a pour principal objectif d'encourager le déploiement de l'IA dans les secteurs où elle constitue un levier de transformation numérique et écologique : la santé, la mobilité du futur, la gestion des données, l'administration et l'agriculture. Il s'appuie sur une structure de partenariat public-privé (PPP), la « **NL AI Coalition** », pour soutenir les investissements des PME et start-ups dans l'IA et prévoit des financements dédiés à la formation et à la recherche ; protéger les droits fondamentaux des citoyens et créer un cadre légal et éthique approprié.

[La mise à jour de la stratégie en juin 2020 a mis l'accent sur les enjeux rendus prioritaires par la crise sanitaire](#) : rendre disponible au public un maximum de données concernant la COVID19 ; système d'alerte relatif aux problèmes de connectivité ; campagne nationale pour fournir des équipements numériques à la population. De même, la feuille de route « DIGIbeter » pour la **transition numérique des services publics** a été renforcée, alors que la part des usagers numériques des services publics excède déjà les 85%.

[Avec un Programme national de cyber sécurité \(NCSA\) de 30 M€](#) (10 Mln€ pour la cybersécurité et 20 Mln€ contre la cyber criminalité), les Pays-Bas mêlent approches défensive et offensive dans le but d'assurer leur sécurité. Un projet de décret de la Secrétaire d'Etat Mona Keijzer, mis en consultation le 11 novembre 2020, vise à **contraindre les opérateurs de téléphonie** à renforcer la sécurité de leur réseau face aux menaces d'espionnages.

Les Pays-Bas tendent à faire évoluer leurs positions en matière de régulation et d'autonomie stratégique

[La France et les Pays-Bas pourraient se retrouver dans leur approche des géants du numérique.](#) Cédric O et Mona Keijzer ont publié le 15 octobre 2020 un non-papier en faveur de la régulation des plateformes numériques dominantes, dans le contexte de la négociation du *Digital services Act*. Les programmes du VVD (parti de Mark Rutte, favori pour les élections de mars) et du CDA (parti de Mona Keijzer, Secrétaire d'État au numérique et de W. Hoekstra, ministre des finances) prônent une forme de taxation des géants du numériques ainsi qu'une intervention de l'État dans la Big Tech afin de garantir des conditions de concurrence équitables.

[En termes de souveraineté européenne, les Pays-Bas participent à plusieurs initiatives.](#) Ils ont annoncé leur participation à la fédération européenne du Cloud. Plusieurs initiatives néerlandaises existent d'ailleurs déjà dans le domaine du **cloud** et durant la première édition du *European Entrepreneurial Summit*, les Pays-Bas ont annoncé leur volonté de rejoindre le

Global Partnership on Artificial Intelligence (qui vise à faire en sorte que l'IA soit utilisée de manière responsable et que son application respecte les droits de l'homme). Enfin, le gouvernement soutient différentes entreprises qui souhaitent se joindre à l'initiative privée franco-allemande GAIA-X.

[L'influence grandissante d'acteurs non-européens sur l'écosystème numérique néerlandais fait également l'objet d'une attention particulière :](#)

- La question du rôle et du poids des Etats-Unis fait l'objet d'une attention particulière, alors que 22% des *datacenters* néerlandais étaient détenus par des capitaux américains en 2019, en raison d'une série d'acquisitions conduites depuis 2017. La Secrétaire d'État Mona Keijzer a présenté en décembre 2019 un projet de décret (dans le cadre de la loi « WOZT ») visant à **encadrer les prises de participation « indésirables » dans l'économie numérique**. Il prévoit de conditionner l'acquisition d'entreprises réputées « vitales » à une autorisation du ministre de l'Économie. Pour les *datacenters*, le projet de loi se base sur un seuil relativement bas de consommation électrique, fixé à 40 MW, au-delà de laquelle l'infrastructure peut être considérée comme vitale.
- S'agissant des **télécommunications et du déploiement de la 5G**, le gouvernement avait adopté des règles en matière d'appel d'offres lui permettant d'imposer « une exclusion de fournisseurs sous contrôle d'acteurs malintentionnés », devant inciter les opérateurs à faire preuve de prudence lors de l'achat d'équipements.
- Les Pays-Bas se sont dotés en janvier 2020 d'un **fonds d'investissement à capitaux publics**, InvestNL, dont le but affiché est de soutenir les investissements dans les start-ups à fort potentiel, en particulier celles concourant à la transition écologique et énergétique. InvestNL a depuis été sollicité pour **soutenir le financement des start-ups dans le cadre de la crise liée au COVID-19**, en partenariat avec les Agences de développement économique (ROM).

Succès des plateformes numériques aux Pays-Bas

Le contexte néerlandais est très favorable au développement des plateformes.

Selon l'agence pour les statistiques ([CBS](#)), les plateformes sont des « *services numériques ouverts, qui facilitent les interactions, voire les transactions, entre fournisseurs et acheteurs de produits (biens, services, informations) et où ces services n'offrent généralement pas eux-mêmes ces produits* ». Le [groupe de travail sur l'économie des plateformes](#), composé de VNO-NCW (pendant néerlandais du Medef) et MKB Nederland (fédération des PME) distingue 6 catégories de plateformes :

1. Les **plateformes marchandes**
Amazon, Bol.com, Alibaba, Takeaway.com
2. Les **plateformes de paiement**
Adyen, Mollie, Alipay, ...
3. Les **plateformes collaboratives** (partage)
Airbnb, Uber(pop), Blablacar, Snappcar, ...
4. Les **plateformes sociales** (réseaux);
Linkedin, Facebook, Yandex, Baidu, ...
5. Les **plateformes-produit**
Philips, Google Nest, Netflix, TomTom, ...
6. Les **plateformes de développement**
Appstore, Philips HealthSuite,

[Les Pays-Bas disposent d'atouts favorables au développement des plateformes.](#) 98% des foyers ont accès à internet (2018, 1^{er} dans l'UE), fruit d'une adoption précoce (66% en 2006 et 80% en 2010, [selon l'ONU](#)), et 9 néerlandais sur 10 en font un usage quotidien ([CBS](#)). [Les infrastructures numériques de qualité](#), la main d'œuvre qualifiée sur les [métiers du numérique](#) et le **secteur logistique** néerlandais favorisent en outre l'installation **d'infrastructures physiques** liées aux plateformes : R&D, datacenters, centres de distribution, ...

[Les plateformes s'imposent désormais comme des intermédiaires incontournables.](#) **3 Néerlandais sur 5** utilisent les plateformes (2019) et **41 plateformes comptaient plus d'1 mln d'utilisateurs réguliers** (2018). Leur succès s'explique également par la visibilité et les services qu'elles proposent, dans le contexte d'une **société entrepreneuriale** : les Pays-Bas comptent [1,1 mln de travailleurs indépendants](#) (+2,5% entre 2008 et 2018), et 344 000 petites entreprises (2019), dont [40 000](#) magasins en ligne (3 fois plus qu'en 2010). Illustrant le succès de ces plateformes, l'acteur de référence [Bol.com](#) recense 27 000 e-commerçants sur les 40 000 e-commerces du pays.

[La crise liée au coronavirus a bénéficié aux plateformes marchandes et de paiement, mais elle a porté un coup d'arrêt au développement de l'économie collaborative.](#) Le CA de la vente au détail sur Internet a enregistré +54,8 % au 2^{ème} trimestre 2020, par rapport au T2 2019, selon [CBS](#). Le confinement partiel aux Pays-Bas (17 mars) a en outre coïncidé avec l'ouverture d'Amazon.nl (10 mars), lequel opère depuis des centres de distribution situés en Allemagne mais ne représente qu'une part marginale du marché. La crise liée au coronavirus a également bénéficié aux **plateformes de restauration et de vente à emporter**, telles que le Néerlandais Takeaway.com, 1^{er} mondial du secteur, ou encore à l'Américain Uber Eats (siège EMEA à Amsterdam), et les services analogues détenus par le fonds Sud-Africain Prosus (Naspers), installé à Amsterdam depuis 2019. En revanche, plusieurs plateformes offrant des services de voyage (Booking, Rooming.nl), ainsi que les plateformes collaboratives, font face à une baisse importante de leur activité.

Les acteurs nationaux dominent le marché domestique dans certains secteurs

[Des plateformes néerlandaises sont pionnières sur plusieurs segments et dominent le marché domestique.](#) Des acteurs historiques ont pris le tournant des plateformes dans le cadre de restructurations : **Philips** se présente depuis 2016 comme une plateforme pour le monde de la santé et distribue ses produits aux côtés de produits co-conçus, voire tiers. Face à Airbnb, **Booking.com** a entamé sa transition vers une plateforme multiservices pour les voyages et les loisirs. Le néerlandais **TomTom** a également opéré un tournant, devenant une plateforme de services cartographiques. En parallèle, la mobilisation d'acteurs industriels issus de **secteurs clés** (commerce, numérique, logistique), associés aux **autorités** (agences de développement économique, autorités locales et nationales) et au **monde scientifique** (universités, centres de recherche), a permis l'émergence de grandes plateformes néerlandaises :

Au tournant des années 2000 : **Booking.com** (1996) et **Takeaway.com**, (2000), développées à l'université de Twente, **Bol.com**, **Marktplaats** (1999), **Werkspot** (2005), ...

Autour des années 2010 : **Catawiki** (2008), **SnappCar** (2011), **Peerby**, **Ticketswap** (2012),...

Récemment : **Temper**, **Quicargo** (2016), **Luscii** (2018), **LocalHeroes**, **OrderChamp** (2019)

[Les acteurs néerlandais de la distribution ont adopté des stratégies numériques agressives, barrant la route à l'hégémonie d'acteurs étrangers.](#) Les acteurs historiques se sont convertis très tôt à un modèle de distribution hybride, puis de plateforme, (deBijenkorf, Hema, Blokker). D'autres ont opté pour une transition vers un modèle 100% numérique (Wehkamp, V&D), ou acquis les activités néerlandaises d'acteurs étrangers (Albert-Heijn/Bol.com). Enfin, des acteurs « pure-player » domestiques ont vu le jour (Coolblue, PicNic, ...). Ainsi, si de nombreux acteurs étrangers sont présents sur le marché néerlandais (Zalando, Amazon, eBay, AliExpress) leur part de marché demeure en-deçà de celle observée sur d'autres marchés européens.

Les plateformes néerlandaises s'exportent facilement à l'international, mais sont également vulnérables à l'influence étrangère.

[Les plateformes numériques néerlandaises connaissent un succès à l'étranger.](#) Les plateformes marchandes mettent à profit **l'accessibilité de leurs centres logistiques** dans les provinces du Brabant et du Limbourg pour conquérir de nouveaux marchés, dont la Belgique, l'Allemagne (NRW) et la **France**. Ainsi Bol.com et deBijenkorf ont lancé leur site en langue française en 2020, et la plateforme PicNic s'est dite intéressée par le marché français. Les plateformes de paiement Adyen et Mollie figurent en outre comme leader européens. Le néerlandais Takeaway.com, leader mondial de la livraison de repas, est présent dans 24 pays dont la France (JustEat). La plateforme de partage de voitures SnappCar est aussi présente en Allemagne et en Espagne.

[La prise de contrôles d'acteurs néerlandais par des investisseurs étrangers est possible, bien que les Pays-Bas aient démontré leur capacité à retenir la valeur sur leur sol.](#) Identifié comme un défi commun à l'ensemble de l'économie numérique, les prises de contrôle d'acteurs néerlandais par des investisseurs étrangers, en particulier dans le secteur des plateformes : plusieurs acteurs (Marktplaats, Werkspot, Booking) sont détenues par des investisseurs étrangers, en particulier américains. D'autres plateformes, associées à des groupes industriels néerlandais, ont toutefois conservé un actionnariat à majorité néerlandais ou européen, tel que

Bol.com (groupe AHold-Delaize) et Coolblue (conglomérat HAL). En outre, de grandes plateformes néerlandaises ont conservé une emprise importante aux Pays-Bas malgré leur rachat : c'est par exemple le cas de Booking (4 000 employés à Amsterdam), Takeaway (1 000 emplois au siège d'Amsterdam).

[Il convient enfin de souligner la présence d'acteurs étrangers aux Pays-Bas, à la recherche d'une base en Europe.](#) Ils représentent un vivier d'emploi, à l'image d'Uber (1500 ETP) et Netflix (400).

Les Pays-Bas sont de plus en plus sensibles à la régulation des plateformes.

[Depuis 2019, le gouvernement se montre favorable à une régulation des plateformes par le biais d'une réforme, à l'échelle européenne, des règles de la concurrence et de la responsabilité des plateformes vis-à-vis des consommateurs.](#) En mai 2019, le ministère de l'économie (EZK), soutenu par l'Autorité pour la protection des consommateurs (ACM), a soumis au Parlement néerlandais des mesures visant à **éviter la domination d'un nombre limité d'acteurs sur le marché du e-commerce**. Les mesures proposées, qui ont vocation à alimenter les discussions à l'échelle européenne, comprennent l'élargissement des capacités d'action de l'Autorité de la concurrence à des mesures ex ante contre les plateformes en position dominante ainsi que le renforcement des règles de fusion-acquisition. Cette volonté de régulation constitue une **position commune entre la France et les Pays-Bas**, exprimée dans le **non-papier d'octobre 2020**, rédigé conjointement par le secrétaire d'État Cédric O et son homologue Mona Keijzer.

[Pour renforcer la confiance des consommateurs, les Pays-Bas souhaitent créer de nouvelles responsabilités légales s'appliquant aux plateformes.](#) Selon l'agence pour la statistique (CBS), la moitié des consommateurs en ligne aux Pays-Bas a fait état de plaintes suite à des achats en ligne en 2019. Le gouvernement néerlandais souhaite **rééquilibrer les obligations entre les vendeurs et les plateformes, donnant plus de responsabilités légales aux plateformes vis-à-vis des consommateurs**. En outre, les Pays-Bas ont soutenu l'appel de la Commission visant à **associer les plateformes à la lutte contre la désinformation en ligne**.

[Toutefois, la taxation des plateformes ne fait pas l'unanimité.](#) En avril 2019, une proposition de loi visant l'instauration d'une taxe sur les services numériques, portée par le PvdA avait été rejetée par le Parlement. Les positions pourraient cependant évoluer lors de la formation d'un prochain gouvernement et des négociations du futur accord de coalition.

*Le modèle des plateformes rencontre un franc succès aux Pays-Bas du fait d'un contexte favorable : démographie, connectivité, engouement des entrepreneurs et consommateurs. Des acteurs néerlandais ont émergé de manière précoce, et ce sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des plateformes (logistique, solutions de paiement, développement logiciel, hébergement de site ...). Nombre d'entre eux ont réussi à s'imposer sur le marché domestique, voire à l'international. Les Pays-Bas se présentent en outre comme une porte d'entrée sur le marché européen pour les plateformes étrangères. Le pays est toutefois confronté à plusieurs défis : prise de **contrôle** d'acteurs néerlandais par des investisseurs étrangers, défis sociaux et environnementaux liés aux plateformes (gig-economy, logistique, Datacenters), problèmes de concurrence et d'équité liés aux plateformes structurantes.*